

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1515 DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2022 * 30ème ANNÉE * PRIX : 3000 FG * ZONE CEFA : 500

Préfet de Kankan

P.5

Le procureur requiert deux ans de prison avec sursis

AVIS IMPORTANT

L'Administration et la Direction Générale de "L'indépendant & Démocrate" informent tous ses partenaires et annonceurs, que **depuis le 1er novembre 2022, Monsieur Mamadou Aliou DIAKITE n'est plus le Directeur Commercial du groupe de presse.**

Par conséquent, M. Diakité n'est plus membre de notre personnel et n'est habilité ni à représenter, ni à engager L'Indépendant & Le Démocrate dans une quelconque activité.

Désormais, en cas de besoin, le groupe de L'Indépendant & Le Démocrate vous invite cordialement à vous référer à l'adresse directioncommerciale@lindependant.org telle que mentionnée dans l'ours du journal.

Merci de nous faire confiance

L'Administrateur général du groupe de presse de "L'INDEPENDANT & Le Démocrate"

Mamadou Bah Baadiko, président de l'UFD

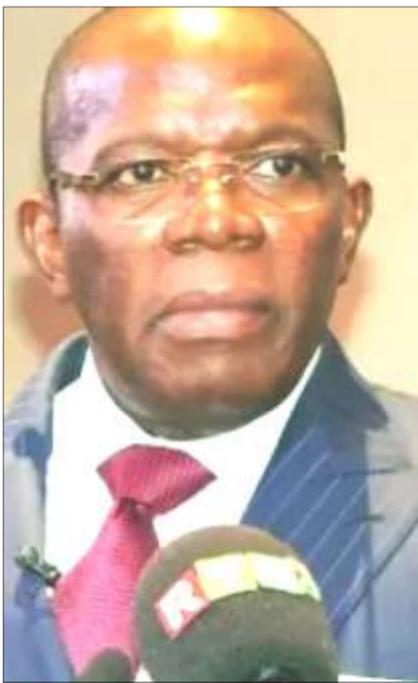
PP.6&7

«Nous ne croyons pas à ce dialogue»

Aly Touré, CRIEF

Education

« La liberté de Dr Kassory peut être un obstacle à la manifestation de la vérité »



Le procureur spécial près de la Cour de répression de infractions économiques et

financières (CRIEF), Aly Touré, a soutenu au cours de sa conférence de presse organisée il y a quelques jours, que la liberté de l'ancien Premier ministre, Ibrahima Kassory Fofana, pourrait empêcher la manifestation de la vérité.

« Nous sommes convaincus qu'il y a en matière à faire des investigations supplémentaires sur le dossier spécifique du Dr Kassory Fofana. (...) Il y a des pistes à explorer, des pistes prometteuses. Nous nous estimons que lorsque l'inculpé est en liberté, sa liberté-là notamment (celle de) Kassory peut être un obstacle à la manifestation de la vérité », a déclaré Touré.

Le procureur spécial a souligné n'avoir « rien contre » la personne de l'ex PM, qui fait l'objet d'enquête pour des faits présumés de « corruption, détournement de deniers publics, blanchiment d'argent, etc. ».

L'ex PM est en détention à la Maison centrale de Conakry depuis le 6 avril 2022, suite à un mandat de dépôt délivré par un juge d'instruction.

Les avocats de Fofana ont toujours clamé l'innocence de leur client et dénoncé vigoureusement « les méthodes du procureur spécial » qui, selon eux, procède à l'incarcération des mis en cause avant de s'engager dans la recherche de preuves.

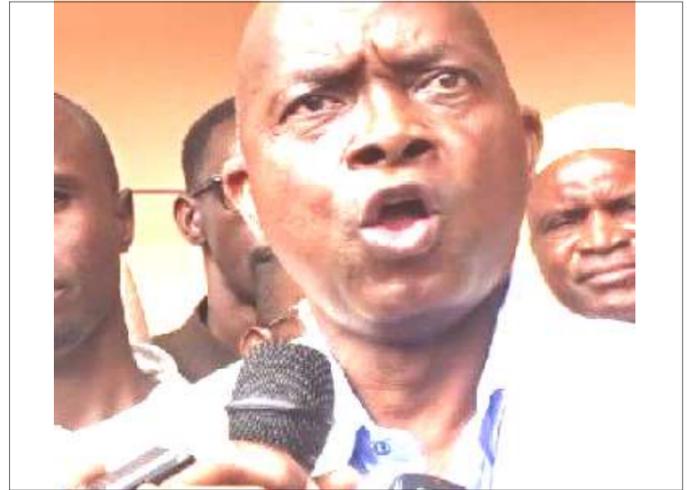
Amadou Tidiane Diallo

Le SLECG salue la décision du ministère après la suspension de huit cadres de l'IRE

Le leader syndical, Aboubacar Soumah du Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée (SLECG), joint au téléphone par un des reporters de l'indépendant.org, a salué la décision du ministre de l'éducation l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation (MEPUA), publiée le 11 novembre 2022, annonçant la suspension de huit cadres de l'Inspection régionale de l'éducation (IRE) pour fraudes présumées.

Selon lui, c'est pour mettre un terme aux vieilles mauvaises habitudes qui minent dans le système éducatif que le MEPUA a décidé de mettre temporairement à l'écart ces responsables.

« Comment on peut se permettre de prendre de l'argent pour un tel nombre d'élèves et les faire passer sans brevet ? Ce que ces



cadres ont fait est très grave... On ne devrait pas seulement se limiter à leur suspension, ce sont des gens qu'on doit révoquer de leur fonction, si ce qu'on leur reproche est avéré, pour les remplacer par d'autres personnes. Le ministre a bien fait de prendre cette décision de sanction », a commenté Soumah.

« Les témoignages des enfants sont les preuves les plus éloquentes dans cette

affaire. Ce sont des comportements qui font que le produit du système éducatif guinéen n'est pas compétitif », a-t-il dénoncé.

Soumah estime qu'il faut continuer la chasse aux cadres irresponsables pour favoriser l'émergence d'une bonne équipe à même de donner une bonne image aux élèves.

Aissatou Walid bah

Justice

Le procureur requiert deux ans de prison avec sursis contre le préfet de Kankan

Le procureur de Kankan, Daouda Diomandé, a requis, le mardi 15 novembre 2022, deux ans de prison avec sursis contre le préfet de la localité, Kandja Mara, accusé d'avoir tenu des propos à caractère « régionaliste »,

communautariste et ethnique », dans une vidéo relayée sur les réseaux sociaux.

À la barre, l'accusé a reconnu les faits qui lui sont reprochés, souligne le procureur Diomandé, précisant que les faits sont

prévus et punis par les dispositions de la loi sur la cybercriminalité et la protection des données à caractère personnel en République de Guinée.

Le préfet Mara avait utilisé, le 30 Octobre 2022, des termes qui ont heurté beaucoup observateurs.

A l'issue des débats et des réquisitions, le président du tribunal a suspendu l'audience avant de mettre le dossier en délibéré le 22 novembre prochain.

Mamadou Kouyaté

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au :

Tél. : (+224) 666 607 999 / Tél. (+ 224) 628.529.162

E-mail : servicecommercial@lindependant.org

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Kipé Dadiya
Commune de Ratoma
Email: lindependant.org
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18
Conakry

Redacteur en chef

Alpha Amadou DIALLO: 628.85.84.18
Email: lindependantguinee@gmail.org

Comité de rédaction

Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Mamadou KOUYATÉ
Aïssatou Sadio BAH

P.A.O

G. SOUMAORO
Tél. (+ 224) 628.529.162

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

servicecommercial@lindependant.org
Amadou Tidiane DIALLO
Tél. (+224) 666 60 79 99
Amadoutidianediallo

@lindependant.org

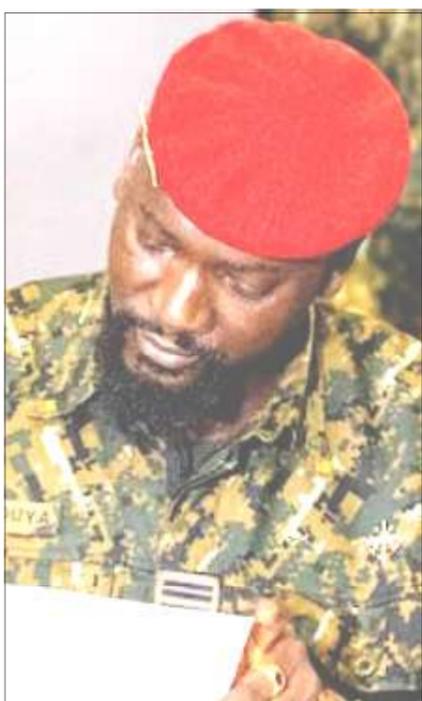
Distribution: SPIC / Maison du Livre
Impression: SPIC/Imprimerie Le Scribe

Lisez le journal numérique sur le site
<https://lindependant.org>

Transition

Le colonel Doumbouya crée le Prytanée militaire de Guinée

Le président de la transition, Colonel Mamadi Doumbouya, à travers un décret lu à la radiotélévision nationale guinéenne (RTG), le lundi 14 novembre 2022, a créé le prytanée militaire de Guinée (PMG), une nouvelle école d'élite destinée à recueillir les meilleurs élèves du pays.



professeur de groupe à l'école d'État-major de Guinée.

En France, le Prytanée militaire est un établissement d'enseignement dépendant de l'institution militaire. Il fut créé par l'Empereur Napoléon 1er. Il est situé à La Flèche et porte depuis 1982 le nom de Prytanée national militaire. Le Prytanée national militaire est l'un des six lycées de la Défense français.

Avant la Guinée, plusieurs pays africains francophones avaient déjà créés des Prytanées militaires.

Il est appelé, par exemple :

Au Burkina Faso, le Prytanée militaire du Kadiogo ;

Au Gabon : le Prytanée militaire de Libreville ;

Au Mali : le Prytanée militaire de Kati ;

Au Niger : le Prytanée militaire de Niamey ;

Au Sénégal : le Prytanée militaire de Saint Louis ;

Et désormais en Guinée sous l'appellation : le Prytanée militaire de Guinée

Mamadou Kouyaté

Dans le même décret, le président de la transition a indiqué que le PMG sera placé sous l'autorité du chef d'Etat-major général des Armées, et sera basé au Camp Alpha Yaya Diallo, situé en banlieue de Conakry.

Le texte précise que ces futurs pensionnaires peuvent être transférés à tout autre endroit du territoire national.

Dans un autre décret pris le même jour, le président Doumbouya a nommé le commandant Lansana Fofana, matricule 2734 8G, directeur du prytanée militaire de Guinée (PMG).

D'après le décret, cet officier était jusque-là

Justice

Fonike Mengué et Ibrahima Diallo, suspendent leur grève de la faim

Les leaders du Front national pour la défense de la constitution (FNDC, officiellement dissous par le gouvernement), Oumar Sylla dit « Foniké Mengué » et Ibrahima Diallo ont suspendu le mardi 15 novembre 2022 leur grève de la faim entamée 8 jours plus tôt, a confirmé un de leurs avocats à lindependant.org.



En détention depuis le 19 Juillet 2022 à la Maison centrale de Conakry, les deux activistes avaient décidé de refuser de s'alimenter pour protester contre la lenteur de la procédure devant mener à leur procès.

« Nous avons sollicité auprès de nos clients pour qu'ils suspendent leur grève de la faim en attendant d'examiner le dossier devant la chambre de contrôle de l'instruction près la cour d'appel de Conakry », a déclaré Me Abdouramane Dabo membre du pool des avocats des détenus.

« Le doyen des juges d'instruction près le tribunal de première instance de Dixinn a pris une ordonnance qui écarte beaucoup d'infractions. La nouvelle a été bien reçue (par nos clients) et aujourd'hui je peux vous confirmer que la grève est suspendue, en attendant de faire avancer le dossier » a souligné notre source.

Me Dabo a toutefois fait remarquer que le dossier ne peut être jugé tant que

l'appel interjeté par le procureur de la république contre l'ordonnance des juges d'instruction n'est pas examiné par un magistrat de second degré.

Asmaou Barry, l'épouse d'Ibrahima Diallo, a dans la foulée publié un communiqué où elle souligne la responsabilité des autorités quant à l'intégrité physique des deux leaders

du FNDC.

« Je prends l'opinion à témoins que la famille tiendra pour responsable l'Etat guinéen, notamment les autorités judiciaires de tout ce qui adviendra. Et elles devront en assumer les conséquences », a-t-elle déclaré dans son communiqué.

Aissatou Walid bah

Avis important

L'Administration et la Direction Générale de "L'Indépendant & Démocrate" informent tous ses partenaires et annonceurs, que depuis le 1^{er} novembre 2022, Monsieur Mamadou Aliou DIAKITE n'est plus le Directeur Commercial du groupe de presse.

Par conséquent, M. Diakité n'est plus membre de notre personnel et n'est habilité ni à représenter, ni à engager L'Indépendant & Le Démocrate dans une quelconque activité.

Désormais, en cas de besoin, le groupe de L'Indépendant & Le Démocrate vous invite cordialement à vous référer à l'adresse directioncommerciale@lindependant.org telle que mentionnée dans l'ours du journal.

Merci de nous faire confiance

L'Administrateur général du groupe de presse de "L'INDEPENDANT & Le Démocrate"

Politique

Le RPG-AEC dévoile les dessous de son «alliance» avec L'UFDG, au sein du quatuor



A l'assemblée générale du Rassemblement du peuple de Guinée-arc-en-ciel, l'ex parti au pouvoir, l'ancien député de la mouvance présidentielle, Momo Camara, a révélé les dessous de son « alliance » avec l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), le principal parti d'opposition sous l'ex président Alpha Condé.

« Dans la recherche de solutions, vous savez le plus souvent on marche avec d'autres partis qui, hier, étaient nos opposants. Les gens ne comprennent pas pourquoi on marche aujourd'hui avec eux. Quelquefois, ils s'attaquent au Bureau politique national. (...) La position de notre parti est le retour rapide à l'ordre constitutionnel. Les autres partis disent aussi le retour rapide à l'ordre constitutionnel. Or, nous avons dit que l'union fait la force. Pourquoi ne pas marcher avec eux pour que nous puissions matérialiser l'assertion selon laquelle «l'union fait la force»? Donc, c'est pour cette raison, le RPG Arc-en-ciel marche avec l'ANAD, la CORED et

le FNDC politique », a expliqué l'ex député.

« Nous sommes partis avec eux parce que, face aux défis, eux et nous avons les mêmes objectifs. Nous voudrions que vous transmettiez ce message à tous ceux qui ne sont pas

venus (...) », a dit Camara.

Selon lui, la rencontre du quatuor avec le premier ministre a été « satisfaisante » même si certains ne voulaient pas qu'ils aillent au dialogue.

À noter qu'à l'exception de Saloum Cissé, secrétaire général du Rpg arc-en-ciel, Dr Sekou Condé, secrétaire permanent du parti, Zalikatu Diallo et Marc Yombouno beaucoup des membres du bureau politique national du Rpg arc-en-ciel ont brillé de par leur absence à l'assemblée de ce samedi. Le constat était le même au niveau des militants.

Cissé a appelé à la mobilisation des militants de l'ex parti au pouvoir pour atteindre les objectifs fixés par la formation de l'ex président Alpha Condé, en difficulté depuis la chute du régime le 5 septembre 2021.

Mamadou Kouyaté

Diplomatie

Trois nouveaux ambassadeurs nommés par le colonel Doumbouya



Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a procédé, ce lundi 14 novembre 2022, à la nomination de trois ambassadeurs dans trois pays différents.

Les nouveaux ambassadeurs de Guinée nommés par Doumbouya seront en poste en Allemagne, en Chine et en Éthiopie. Voici

la liste :

1 - A m b a s s a d e u r extraordinaire et plénipotentiaire près de la République Populaire de Chine, Madame Aminata Koïta, précédemment chargée d'affaires ;

2- Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près de la République fédérale d'Allemagne, M. Aliou Barry, précédemment chef des

affaires politiques et conseiller politique principal à la mission de l'Union Africaine pour le Mali et le Sahel ;

3- Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près de la République fédérale d'Éthiopie et de l'Union Africaine, M. Noumouké Kaba, précédemment chargé d'affaires...

Amadou Tidiane Diallo

Sidya Touré au PM Gomou

«La fonction de coordinateur du quatuor n'existe pas»

Le président de l'Union des forces républicaines (UFR), a annoncé ce lundi 14 novembre 2022, que le chef du gouvernement, Bernard Gomou, a répondu aux revendications du quatuor, sur le contenu du mémo qui lui a été remis lors sa visite au siège de la CORED, tout remettant en cause la « qualité » du destinataire.

« Je viens de recevoir la lettre réponse du PM (Premier ministre NLDR) au mémo qui lui a été adressé par les coalitions du quatuor. En attendant notre concertation pour la suite à donner au courrier, j'observe qu'il a été adressé au Coordinateur du Quatuor, fonction qui n'existe pas » a tweeté l'ancien premier ministre guinéen, Sidya Touré.

Pour rappel, dans le mémo adressé à Bernard Goumou, les coalitions politiques membres du quatuor avaient posé plusieurs conditions préalables pour leur participation au « dialogue inclusif » annoncé par les



autorités.

Le groupe des principaux acteurs du pays politique a exigé « La libération des prisonniers politiques et le retour paisible des leaders politiques en exil, l'arrêt immédiat des poursuites judiciaires contre les leaders politiques et de la société civile, la levée du contrôle judiciaire des 9 leaders actifs du quatuor, de l'interdiction de manifester, l'ouverture d'une enquête pour identifier et poursuivre devant les juridictions les auteurs des différents crimes lors des manifestations pacifiques sous le CNRD, la suspension des expropriations, la restitution des biens saisis en dehors d'une procédure judiciaire»...

Amadou Tidiane Diallo

Conakry

Le calvaire des locataires en haute banlieue

A Matoto Khabitaya, en haute banlieue de Conakry, quelques locataires interviewés par l'indépendant.org ont exposé les problèmes de logement auxquels ils sont confrontés au quotidien. Ils accusent aussi bien leurs logeurs que les démarcheurs, tout en interpellant les autorités.

Pour Hamidou Diallo, fonctionnaire, la mauvaise foi des propriétaires des logements est à la base des difficultés que les citoyens rencontrent pour s'abriter.

L'homme a expliqué s'acquitter mensuellement d'une somme de 350000 GNF pour un deux pièces, constitué d'une chambre et d'un salon, mais que son logeur s'apprête à augmenter le loyer à 500000 GNF à partir de janvier 2023.

« Parfois quand il a besoin d'argent, il demande à tous les locataires de donner une avance de deux mois. Celui qui s'oppose à cela reçoit un préavis lui intimant de quitter son habitation », a dit Diallo, qui

regrette que les autorités ne s'impliquent pas plus dans l'encadrement du secteur qui affecte négativement la vie de millions de personnes.

Malick Dia, un autre locataire, fustige le « harcèlement » auquel le soumet régulièrement le propriétaire de la concession où il a trouvé une chambre à 200000 GNF par mois, après avoir payé une avance de 7 mois (dont un mois payé à l'agent immobilier communément appelé « démarcheur »).

« Notre malheur ici, c'est que le concessionnaire n'hésite pas à solliciter des crédits avec ses locataires. S'il n'est pas satisfait, il commence à les menacer

d'expulsion », déplore Dia.

Dans ce lot de critiques, les « démarcheurs » ne sont pas épargnés, eux qui servent d'intermédiaires entre les propriétaires de logements et les locataires.

« Ils sont de mauvaise foi et jouent sur les deux tableaux, en fonction de leurs intérêts. Ils sont capables de demander un mois de location aux deux parties. Il suffit d'être dans le besoin pour être à la portée de ces arnaqueurs », fulmine Amir, une victime.

Face à cette situation, Amadou Tidiane Diallo, initiateur du mouvement « tous contre le loyer cher en Guinée », promet des initiatives pour limiter les



frustrations des locataires.

« Dans les jours qui suivent, on va essayer de faire un mémo à l'attention des autorités, où on propose de mieux structurer le loyer en Guinée », dit-il.

« Il revient à l'Etat de faire en sorte que le citoyen puisse être logé, parce que sa sécurité commence à partir du moment où il trouve un abri », conclut l'activiste.

Alpha Amadou Diallo

Préfet de Kankan

Le procureur requiert deux ans de prison avec sursis



Le procureur de Kankan, Daouda Diomandé, a requis, le mardi 15 novembre 2022, deux ans de prison avec sursis contre le préfet de la localité, Kandja Mara, accusé d'avoir tenu des propos à caractère « régionaliste », communautariste et ethnique

», dans une vidéo relayée sur les réseaux sociaux.

À la barre, l'accusé a reconnu les faits qui lui sont reprochés, souligne le procureur Diomandé, précisant que les faits sont prévus et punis par les dispositions de la loi sur la cybercriminalité et la protection des données à caractère personnel en République de Guinée.

Le préfet Mara avait utilisé, le 30 Octobre 2022, des termes qui ont heurté beaucoup observateurs.

A l'issue des débats et des réquisitions, le président du tribunal a suspendu l'audience avant de mettre le dossier en délibéré le 22 novembre prochain.

Mamadou Kouyaté

Dialogue

Le quatuor doit rejoindre la table de dialogue, selon le PM Goumou



En réponse au mémorandum du quatuor qui lui a été remis le 10 novembre 2022 au siège du parti L'Union démocratique de Guinée (UDG), le Premier ministre, Bernard Goumou, annonce avoir « pris acte » des 10 points contenus dans le document et qui constituent les préalables à leur participation au cadre de dialogue inclusif.

Dans un communiqué

publié le lundi 14 novembre 2022, Bernard Goumou promet de partager ce mémorandum avec le Médiateur de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Thomas Yayi Boni.

Le chef du gouvernement guinéen soutient que le cadre est mis en place pour s'exprimer, échanger et discuter de toutes les thématiques et

propositions « sans tabou », afin de formuler des recommandations allant dans le sens de l'intérêt national.

« Nous pourrions inscrire tous les sujets ou préoccupations qui cadrent avec les différents thématiques du dialogue inclusif. Nous envisageons par ailleurs, l'élaboration d'un gentlemen's agreement pour cadrer les débats durant la Transition et de privilégier une résolution pacifique, voire conviviale des griefs de quelque nature qu'ils soient », note Gomou.

Pour lui, les points des revendications exprimés par le quatuor ne doivent pas être un facteur de blocage pour le lancement du cadre de dialogue inclusif inter-guinéen.

Amadou Tidiane Diallo

Mamadou Bah Baadiko, président de l'UFD

«Nous ne croyons pas à ce dialogue (politique)»

Dialogue politique, injonctions de poursuite contre plusieurs anciens dignitaires du régime d'Alpha Condé, procès du massacre du 28 septembre 2009, trajectoire de la transition, etc, le président de l'Union des Forces Démocratiques (UFD) aborde de nombreux sujets dans cette interview accordée à la rédaction de lindependant.org.

Lindependant.org : Récemment, 188 dignitaires dont l'ancien président de la République, Alpha Condé, ont fait l'objet d'injonctions des poursuites déclenchées par le ministre de la justice Alphonse Charles Wright. Comment jugez-vous un tel procédé ?

Mamadou Bah Baadiko : Ce sont 188 noms. Mais là-dedans, il y a des doublons. Et cela est dû au fait, qu'apparemment, on a trouvé des sommes très importantes dans les comptes au nom de ces personnes sans aucun lien avec leur revenu supposé dans leur vie professionnelle ou familiale. Nous avons dit et redit qu'il fallait mettre fin à l'impunité dans ce pays. L'impunité concernant non seulement les crimes de sang, les tortures, les arrestations arbitraires et les crimes financiers. Donc, il fallait bien y arriver. Il fallait bien que le CNRD se pose des questions. Maintenant, la grande interrogation, c'est pourquoi avoir fait ça maintenant. Ils ont déjà, sous la main, des gens qui sont en état d'arrestation, depuis quelques temps. On se serait attendu à ce qu'il y ait un procès ouvert qui permette au peuple de Guinée d'en savoir plus sur les agissements de ces personnes arrêtées, savoir qu'est-ce qu'on leur reproche exactement, au cas échéant, si le tribunal ne peut pas prouver leur culpabilité, qu'on les libère. Mais, toujours, il faut que justice soit faite. Une justice impartiale, indépendante et soucieuse avant tout de défendre les intérêts du peuple de Guinée.

Lindependant.org : Certaines personnes opposées aux méthodes de la junte militaire disent soupçonner des règlements de comptes...

Mamadou Bah Baadiko

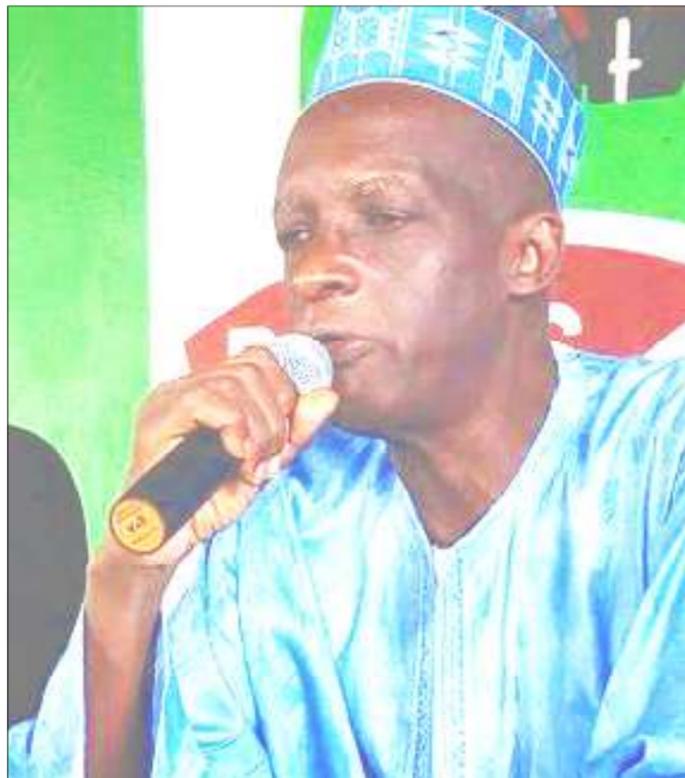
: Il ne faut pas qu'il y ait un soupçon d'instrumentation ou d'utilisation de la justice pour régler des comptes politiques. Mais c'est tout à fait normal, certains, dans ce pays, se croyaient totalement au-dessus de la loi. Sinon je vous rappelle que dans les pays européens aujourd'hui ou aux USA, même avec l'équivalent de 10 millions de francs guinéens, on peut vous arrêter pour suspicion d'activités illégitimes. Donc c'est un coup de semonce. Pour l'instant, tant qu'on n'aura pas la justice vraie, équitable comme on est en train de voir avec le procès du 28 septembre 2009, qui fait découvrir à la population la face cachée de certains dirigeants politiques, administratifs et (leurs) complices.

Lindependant.org : Que pensez-vous du fait qu'un ministre de la justice, donc membre de l'exécutif, soit publiquement à la base d'une telle initiative qui met en branle la machine judiciaire ?

Mamadou Bah Baadiko : Le procureur de la République dans un tribunal, dans l'appareil judiciaire est sous le contrôle du ministère de la justice. La cour constitutionnelle et la Cour suprême seules sont les derniers recours. Seules les deux cours qui ne sont pas sous les ordres du ministre de la justice. Donc il n'a fait que son travail. Puisqu'il est garant de l'intérêt public. Donc c'est tout à fait normal que ce soit le parquet, comme on l'appelle, qui déclenche ses affaires-là.

Lindependant.org : Plus concrètement, quelle est votre opinion par rapport à la teneur des charges présumées, qui sont annoncées et qui ne semblent pas tenir compte de la présomption d'innocence ?

Mamadou Bah Baadiko



: On n'a pas dit que tant que quelqu'un n'a pas été jugé, il ne doit pas être détenu. La détention préventive existe. Puisque lorsqu'il y a des soupçons de détournement de preuves, de subordination de témoins ou de non présentation devant la justice, la justice a parfaitement le droit d'appliquer le principe de la détention préventive. L'essentiel que cela ne soit pas, comme on a l'habitude de le voir, une détention illimitée, sans jugement. On a besoin qu'il y ait un jugement avec des dossiers solides circonstanciels avec des preuves et que justice soit rendue au nom du peuple de Guinée.

Lindependant.org : Donc, vous pensez vraiment qu'il n'y a pas de règlement de comptes...

Mamadou Bah Baadiko : C'est trop facile de parler de règlements de compte. Pourquoi ils ne nous règlent pas à nous des comptes ? C'est parce qu'ils n'ont rien à nous reprocher. Et pourtant on n'est pas tendre avec eux ! On dénonce tout ce qui ne va pas dans leurs agissements. Personne ne doit être au-dessus de la loi,

sinon on n'en sortira pas. Quand on n'a pas peur de bon Dieu, il faut au moins avoir peur de la justice.

Lindependant.org : Certains pensent également que ces poursuites sont déclenchées pour écarter des candidats potentiels aux futures élections, post-transition...

Mamadou Bah Baadiko : Moi, je ne peux pas répondre à votre question. On n'est pas dans les intentions du CNRD. C'est leur problème. Ils ont fait un coup d'État qui a renversé un régime qui est là. Ils ont parlé eux-mêmes du système prédateur corrompu politico-ethniste qui a régné sur la Guinée et qui a détruit la Guinée depuis 64 ans. La population en a assez. On a été les premiers en Afrique, maintenant on est les derniers. Il faut qu'on sorte de ce système-là. Et ce n'est pas avec de l'impunité qu'on va en sortir. Il faut que chacun sache que quand on vous confie 1000 GNF du bien public vous devez le gérer correctement et rendre compte franc pour franc. Faute de quoi, vous vous exposez.

Lindependant.org : Comment peut-on prétendre lutter contre la corruption et refuser en même temps de déclarer ses biens ?

Mamadou Bah Baadiko : Vous ne pouvez pas vous mettre à poursuivre quelqu'un pour enrichissement illicite, mauvaise gestion, détournement, alors que vous-même, qui avez les rênes du pouvoir, vous refusez ou violez la loi comme lui, en refusant de déclarer vos biens. Donc on est en droit de suspecter des intentions pas claires du tout. Je vous rappelle que l'ancien premier ministre Mohamed Beavogui voulait qu'il y ait la déclaration des biens. Il n'y est pas arrivé. L'ancien ministre de la justice, Maître Fatoumata Yarie Soumah, qui avait été destituée de ses fonctions, était fortement impliquée pour qu'il y ait la déclaration des biens et elle n'y est pas arrivée. Donc ; là-dessus, vous ne pouvez pas valablement condamner des gens alors que, vous-même, vous n'êtes pas au-dessus de tout soupçon.

Lindependant.org : Le premier ministre Bernard Goumou et le quatuor se sont rencontrés finalement il y a quelques jours. Qu'en pensez-vous ?

Mamadou Bah Baadiko : Pour nous, c'est un non-événement. Ce n'est pas notre problème. On ne croit pas à ce dialogue. Puisque ce dialogue ne va jamais entrer dans le fond des problèmes qui minent la Guinée et qui ont détruit le pays. Nous ne sommes pas contre le dialogue, mais on ne voit pas en quoi ça fait avancer le pays. Qu'il ait un dialogue ou pas, dès l'instant on ne veut pas toucher le système corrompu, destructeur qui est là, en mettant en place des

(Suite à la page 7)

INTERVIEW Mamadou Bah Baadiko, président de l'UFD

«Nous ne croyons pas à ce dialogue (politique)»

institutions qui nous ramènent réellement à l'impératif du développement économique et social de tout le pays, à travers l'émergence avancée, nous ne voyons pas tellement où on veut en venir. Ça ne mènera à rien.

Lindependant.org : *Certaines critiques parlent d'une transition qui accuse un retard à l'allumage...*

Mamadou Bah Baadiko : Nous avons toujours dit que tout se passait comme si le CNRD avait un agenda secret, qu'il déroule pour confisquer le pouvoir. Depuis le 05 septembre 2021, on a vu le nombre des rencontres, de dialogues de toute sorte. Et ils ont un agenda qu'ils sont en train de mener tout seuls, sans l'intervention de personne. Comme ils aiment à le dire « nous ferons ce que nous voulons. On a des comptes à rendre à personne ». On a perdu énormément de temps. Si on avait pris les choses correctement, honnêtement, à bras le corps au début de la transition, on aurait pu faire une transition totalement apaisée et nous concentrer sur l'essentiel qui était donc, comme ils disent eux-mêmes, la refondation du pays.

Lindependant.org : *Un dialogue annoncé ou souhaité, en dépit de la présence des facilitatrices nationales, peut-il être jugé crédible en dehors d'une observation neutre de la CEDEAO et les partenaires techniques et financiers, eu égard au climat de méfiance qui a prévalu durant tout ce temps et qui continue de prévaloir?*

Mamadou Bah Baadiko : Ils ont prévu que la CEDEAO va les accompagner comme la cinquième roue du carrosse. Mais que ce n'est pas la CEDEAO ou un facilitateur impartial qui va diriger les débats ! Il sera là comme on vous dit pour (agrémenter) le décor. Et nous avons dit que nous ne croyons pas. Il n'y a pas de raison que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets. Ce dialogue donc, on n'y croit pas.

Lindependant.org : *Que pensez-vous de la CRIF ?*

Mamadou Bah Baadiko : Je dis que c'est un organisme. Nous avons salué son institution. Mais la CRIF doit encore prouver sa crédibilité, avec des jugements circonstanciés, des preuves indiscutables et des décisions qui sont incontestables et objectives.

Lindependant.org : *Le procès du massacre du 28 septembre 2009 suit son cours normal. Quelle analyse faites-vous de son évolution ?*

Mamadou Bah Baadiko : C'est un procès très important. En principe on est tenu au devoir de réserve. Nous sommes obligés de nous imposer une seule réserve bien qu'ayant été acteur de premier plan des Forces vives, à l'époque de 2009, avec le doyen Jean Marie Doré. Nous avons été au stade du 28 septembre, heureusement, Dieu est grand, nous n'avons pas été blessé, alors qu'il y a eu tout à côté. Ce procès nous apprend énormément de choses comme l'état d'esprit réel qui règne dans la tête des Guinéens ou ce qu'on appelle des élites guinéennes. Vous avez suivi vous-même, les débats du procès où l'ethnisme était affiché, même par certains avocats. Il a fallu que le président du tribunal les rappelle à l'ordre. Donc c'est une bonne chose, mais cela veut dire que le vrai problème est là. Tout est vu dans le prisme ethniste. Il faudrait en sortir.

Lindependant.org : *Est-ce que vous ne pensez pas que la Guinée a « échappé » à la catastrophe au vu de la teneur des débats autour du camp de Kaley?*

Mamadou Bah Baadiko : Là où il y a l'oppression, il y aura résistance. La force brutale, la sauvagerie dans la répression, ne va jamais sauver un régime quelconque. Si les gens qui avaient un certain nombre des projets y arrivaient, ils ne l'emporteraient pas au paradis. Ça fait partie de l'histoire de l'humanité. Je vous dis que ce procès nous apprend énormément de choses. C'est pour ça qu'un

procès équitable, dans les règles de l'art, est important. On doit avoir le même procès pour tous les crimes depuis 1958. On n'a encore rien vu tant qu'on n'aura pas fait les procès de tous ces assassinats, tortures, en sachant que la Guinée a eu les salles de tortures les plus barbares du monde. Donc la justice est une très bonne boussole. Et il faut la suivre.

Selon vous, l'ancien président Moussa Dadis Camara doit-il rester en prison ou en résidence surveillée ?

Je refuse de répondre à votre question qui est une provocation.

Votre mot de la fin ?

L'impunité ne paie pas. Les manipulations politiciennes ne peuvent pas régler les problèmes de la

Guinée.

Il faut qu'on accepte de prendre à bras le corps les problèmes de la Guinée, de travailler honnêtement et de reprendre les choses à zéro, de travailler sur une véritable politique nous permettant de panser les plaies de ce pays et de donner un autre exemple à l'Afrique. Je vous remercie.

Propos recueillis par Amadou Tidiane Diallo

MINE

Un symposium minier pour « vendre » la destination Guinée ?



Conakry abrite du 15 au 17 novembre 2022, le septième symposium minier destiné à « présenter et vendre » la destination Guinée dans ce secteur stratégique, qui garantissait, en 2021, environ 90% des recettes d'exportations du pays (source : FMI).

Selon une source proche de l'organisation, plusieurs entreprises prendront part à l'événement, parmi lesquels Winning Consortium Simandou (WCS), Rio Tinto Simfer, Rusal, Halco, SMB (Société Minière de Boké), CBG (Compagnie des bauxites de Guinée), AngloGold Ashanti, etc.

Le secteur minier guinéen est actuellement la locomotive de la croissance guinéenne (environ 3,1% en 2021, selon les données de la Banque mondiale), avec plus de 6,2 milliards USD investis entre 2015 et 2020.

Le rapport 2019 de Fraser Institute, mentionnait la Guinée comme la destination « la plus attractive » en Afrique pour les investisseurs, souligne

l'organisation du symposium.

Le même rapport indique que ce pays d'Afrique de l'Ouest est classé 20ème mondial, soit une hausse de 83 places par rapport à 2015, où il se situait dans le top 10 des destinations les moins attrayantes pour les investisseurs miniers (103^{ème} place).

En septembre 2021, un putsch militaire a renversé le régime de l'ex président Alpha Condé, arrivé au pouvoir en décembre 2010.

Depuis cette date, plusieurs experts sont passés de l'euphorie, après les premières déclarations de la junte (« respect des conventions signées »), à la déception, suite à l'arrêt brutal d'importants projets pour le pays, comme la construction des infrastructures d'évacuation du minerai de fer du Simandou (avec WCS) ou encore celui de HPX, sur le gisement du Nimba, pour des raisons très discutables.

Officiellement, la junte militaire a mis en avant la

nécessité pour l'Etat guinéen d'être actionnaire dans les infrastructures, exigeant 15% avec la signature des statuts de la Compagnie du Transguinéen (CTG), loin du principe du Build Operate and

Transfer (BOT) mentionné dans une convention minière ratifiée par l'assemblée nationale élue, qui a servi de base à la levée des fonds nécessaires à la réalisation du chemin de fer Kérouané Forecariah et du port en eau profonde à Moribayah (Forecariah).

Ces coups de semonces ont donné un signal négatif à certains opérateurs miniers connus dans les secteurs de l'or ou de la bauxite, avec l'effet d'une douche froide.

Plusieurs experts ont sonné l'alerte et mentionné le risque de détourner les investisseurs sérieux de la Guinée.

En attendant des dizaines de milliers de travailleurs locaux (plus de 11700 Guinéens rien qu'avec WCS) sont au chômage suite à des décisions aléatoires dont les objectifs véritables demeurent encore flous.

*Westaf Mining
Nb : Le titre avec le point d'interrogation est de L'indépendant*

Procès du 28 septembre

Ibrahima Camara dit «Kalonzo», ancien collaborateur de

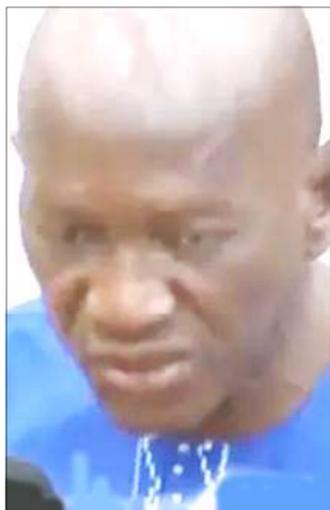
Thiègboro, nie tout

Ibrahima Camara dit Kalonzo, c'est le nouvel officier à la barre devant le tribunal criminel de Dixinn ce 16 novembre 2022. Il est accusé de complicité de viol, d'assassinat, de meurtre et de vols, en lien aux événements du 28 septembre 2009. Il ne dit ne rien connaître desdits événements.

Il dit avoir été mis au violon au PM3 un mois avant les événements du 28 septembre et il en est sorti qu'un mois, soit trois mois trois jours, par son chef de service, Tamba Gabriel Diawara.

Le Colonel Moussa Thiègboro Camara, lui-même, poursuivi dans cette affaire, occupait le poste de Secrétaire d'État chargé des services spéciaux de la lutte contre le grand banditisme et le crime organisé. Kalonzo, en tant que gendarme, a été envoyé à ce service, même s'il dit ne pas se souvenir de la date de cette mutation. Puis peu après, il dit que c'est deux mois après la prise du pouvoir par le CNDD, qu'il a été muté aux Services spéciaux.

Capitaine et officier de police judiciaire, Kalonzo dit



n'avoir possédé aucune fonction, mais qu'il était un simple agent.

Ibrahima Camara dit Kalonzo a reconnu avoir détourné de l'argent du Secrétariat d'état chargé des Services spéciaux de lutte contre le grand banditisme et le crime organisé. C'est un montant de 48 millions GNF appartenant au service que le colonel Moussa

Thiègboro Camara lui avait confié. C'est à cause de ce montant, qu'il a utilisé à des fins personnelles, que le Colonel Moussa Thiègboro a ordonné son arrestation.

« C'est un problème d'argent qui m'opposait au Colonel Thiègboro, un problème d'argent du service » dit-il avant de reconnaître qu'il a détourné l'argent en question : « Oui, j'ai détourné un montant de 48 millions. Le montant a été utilisé à des fins personnelles. C'est un montant du service que Thiègboro m'avait confié. » Il dit qu'il avait l'intention de payer cet argent, mais son chef avait décidé de mettre aux arrêts avant le paiement : « J'avais l'intention de payer mais il a anticipé et a ordonné au chef d'état-major d'alors de m'arrêter. » Il a refusé tout de même de dévoiler l'origine de cet argent.

GUINEENWS

Coupe du monde de football Qatar 2022

Messe mondiale autour du ballon rond et autres business



Par Dr Thierno Souleymane BARRY : 20 novembre 2022, début de la Coupe du monde de football, World Cup Fifa Qatar'22. Tous les regards sont tournés vers Doha, au Qatar, dans la joie et l'allégresse pour célébrer le football, cette communion qui lie, par delà les frontières et autres barrières, tous les humains de la terre. Me reviennent les souvenirs du terrain rouge de Mamou, dans les contreforts du Fouta Djallon.

Des souvenirs de « footballeux » au poste

éternel de gardien. Disons, plutôt un tamis aux trous géants qui laissait entrer toutes les balles, tirés par les colosses d'amis et de grands frères. Ils n'avaient pas le choix de nous aligner en dépit de notre piètre jeu : on nous sélectionne ou bien on garde notre balle remmenée des vacances. Oui, nous avons vite compris que le football ne sera pas notre gagne. Bienvenue au droit. Rires. Mais, cet amour pour le cuir rond ne s'est pas départi d'un iota de votre serviteur. Dans cette tribune, nous allons évoquer tour à tour le football et les enjeux qui l'entourent comme ceux d'ordre diplomatique, économique et juridique avant de faire incursion sur sa pratique en Guinée.

Football et diplomatie du football

Grâce à son accès démocratique – un morceau rond et un terrain vague suffisent largement pour sa pratique – le football demeure aujourd'hui l'un des sports les plus pratiqués au monde. Nul n'ignore le rôle qu'il joue dans l'établissement et le renforcement des liens au sein de la communauté internationale. Bien souvent, les statuts des entités qui le pratiquent sont indifférents de leur reconnaissance par les Etats ou les Nations unies. D'ailleurs, c'est avec raison que l'on évoque aujourd'hui la diplomatie sportive du Qatar qui a réussi le pari, à travers cette compétition, d'être au centre du monde, en dépit de la modicité de son territoire.

Football et enjeux économiques

Bien que maintenant son caractère amateur, le football est aujourd'hui au centre des enjeux économiques. L'avènement de la télévision et des médias sociaux et le rôle joué par la publicité dans

(Suite à la page 12)

Matoto

Un voleur échappe de peu à un lynchage

Un voleur, pris en flagrant délit par le propriétaire d'une voiture, a failli être lynché par la foule, il y a quelques jours, au grand marché à Matoto Kondobounyi, en haute banlieue de Conakry.

Le colosse a été surpris en pleine opération alors qu'il s'apprêtait à se saisir d'un sac contenant de l'argent et des bijoux de valeur à bord d'une voiture de marque Toyota immatriculé RCxx84C (Ndlr : les deux premiers numéros sont dissimulés par la rédaction).

Aperçu par le propriétaire qui a hurlé, les passants des environs ont afflué vers le lieu de l'incident, où ils sont parvenus à maîtriser le malfrat, dans la cohue.

L'attroupement a en fait provoqué une collision entre deux motards, détournant l'attention de la foule. Cette situation a permis au voleur ensanglanté de prendre ses jambes à son cou, s'échappant ainsi des tenailles d'une meute qui s'apprêtait à le brûler vif.

Détail important, Mohamed Damba (mécanicien), témoin de la scène, a révélé que l'individu pris en flagrant délit de vol est un habitué des faits. Il serait d'ailleurs l'agresseur



d'une dame dénommé Salimatou, qui a eu le malheur de le croiser sur son chemin, un jour, vers 22 heures.

Commentaire d'un mendiant « Sa part d'eau sur cette terre n'est pas encore épuisée ».

Alpha Amadou Diallo

Santé... Santé... Santé...

Novembre 2022

Pourquoi se laisser pousser la moustache tout le mois ?

Chaque mois de novembre, les hommes sont invités à se laisser pousser la moustache pour une association caritative, un défi baptisé " Novembre", arrivé en France en 2012. C'est quoi exactement ? Comment participer ou faire un don ? Nous faisons un inventaire.

Plus de 1,7 million de cancers de la prostate seront détectés d'ici 2030, selon la Fondation Novembre. Pour sensibiliser le public au cancer de l'homme, mais aussi à la santé mentale et au suicide des hommes, un challenge est organisé chaque année dans 21 pays à travers le monde, dont la France. Les hommes sont encouragés à se laisser pousser la moustache dans un seul but : " empêcher les hommes de mourir trop jeunes ".

Novembre: c'est quoi ?

Chaque année, du 1er au 30 novembre, les hommes sont invités à se laisser pousser la moustache pour sensibiliser aux maladies masculines les plus courantes, dont le cancer de la prostate et des testicules, ainsi qu'à la santé mentale des hommes. A voir aussi : Le temps passé à jouer à des jeux vidéo n'affecte pas le bien-être. En effet, la première cause de décès chez les hommes âgés de 15 à 29 ans est le suicide, et chaque minute dans le monde un homme se suicide.

D'où vient le mouvement ? En 2003, deux amis (Travis Garone et Luke Slattery) ont d'abord eu l'idée du mouvement Novembre à Melbourne, en Australie. Ils se mettent au défi de trouver 30 hommes qui veulent faire pousser et mettre à jour une moustache pendant un mois. Comme la moustache peut susciter des conversations sur des sujets souvent tabous, Novembre a été officiellement fondé en 2004 et les fonds récoltés ont été reversés à la Prostate Cancer Foundation of Australia (PCFA).

Peu à peu, le mouvement a pris de l'ampleur en Australie et a acquis le statut d'association caritative



australienne. En 2006, le PCFA est devenu le partenaire officiel de Novembre. D'autres pays rejoignent le mouvement :

Aujourd'hui, plus de 6 millions de " Mo Bros " et " Mo Sisters " - sympathisants du mouvement - sont sur la liste dans le monde, et l'événement revient en France pour sa 11e édition.

Quelle est la signification du mot " Novembre " ?

Novembre vient de la contraction de " mo ", dont la traduction est moustache en argot australien et de " novembre ", qui signifie novembre en anglais.

Quels cancers cible Novembre ?

Novembre s'engage à sensibiliser le plus de gens possible au dépistage de deux types de cancer : le cancer de la prostate et le cancer des testicules. Plus de 50 000 cas de cancer de la prostate sont diagnostiqués chaque année en France. Ce n'est pas rare : c'est en effet le

cancer le plus fréquent chez l'homme, mais aussi le cancer le plus fréquent dans la population générale.

Le cancer du testicule est plus rare puisqu'il ne représente que 1 % des cas de cancer dans le pays. En 2018, 2 769 nouveaux cas de cancer des testicules ont été diagnostiqués et 85 % des cas sont retrouvés entre 15 et 49 ans. Pathologie de l'homme jeune, le cancer du testicule a un excellent pronostic, avec un taux de survie de 98 % à 20 ans et de 94 % à 60 ans.

Outre le cancer chez les hommes, Novembre veut attirer l'attention sur la santé mentale des hommes : 3 suicides sur 4 sont des hommes. " La principale raison est que consulter les hommes recule moins que les femmes, c'est une constante dans tous les pays du monde. La santé mentale soulève des éléments subjectifs. Pourtant, nous sommes tous pris dans nos propres images et dans les stéréotypes de genre. C'est la fameuse 'orphelin fort', a

déclaré Vincent Lapierre, directeur du centre de suicide à Paris. Les deux dernières années de crise sanitaire ont parfois aggravé la situation, entre suppressions d'emplois et isolement social.

Comment s'impliquer pour Novembre ?

Pour commencer, vous pouvez vous inscrire sur fr.movember.com pour créer une page de collecte de fonds individuelle (MoSpace) puis créer ou rejoindre une équipe. Rasez votre barbe proprement le 30 octobre, afin que votre moustache soit prête à pousser d'ici le 1er novembre. Fédérez ensuite une communauté autour de vous tout au long du mois et lancez des initiatives avec les personnes qui vous entourent. Le but est de publier des photos de vous tout au long du mois de novembre pour montrer l'évolution de votre moustache, ou inciter vos proches à faire de même ou faire un don à une association caritative de leur choix.

On peut aussi courir ou marcher 60 km avec le Move Novembre : 60 km pour les 60 hommes qui se suicident toutes les heures dans le monde.

Tu es mieux avec une moustache et vous obtenez encore plus en faisant de l'exercice pour la santé des hommes. Marchez ou courez 60 km pour #Movember. 60 km pour les 60 hommes que nous perdons toutes les

heures dans le monde.

Tu es mieux avec une moustache & vous le deviendrez encore plus en agissant pour la santé des hommes.

Marchez ou courez 60 km pour #Movember. 60 km pour les 60 hommes que nous perdons dans le monde toutes les heures.

" En tant qu'organisation caritative, nous nous engageons à collecter des fonds pour proposer des programmes de recherche et de soutien innovants et révolutionnaires qui permettent aux hommes de vivre plus longtemps, plus heureux et en meilleure santé ", a déclaré Anne-Cécile Berthier, directrice nationale de Novembre pour la France et l'Europe.

Bon à savoir : les dons à Novembre ne sont plus déductibles des impôts, mais il est possible de recevoir une attestation fiscale en cliquant sur ce lien : <https://donate.transnationalgiving.eu/france/movember>. Tous les donateurs peuvent bénéficier de cette réduction d'impôt, jusqu'à 66% du montant du don pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

Novembre : chiffres et objectifs d'ici 2030

Depuis sa création en 2003, Novembre a financé plus de 1 250 projets dans 21 pays à travers le monde. Plus de 597 millions d'euros ont été collectés dans le monde.

USA

La nouvelle méga-fusée de la NASA est enfin partie pour la reconquête de la Lune

Le lancement par l'agence spatiale américaine de la fusée la plus puissante du monde, SLS, marque le premier pas de la mission Artemis, qui ambitionne d'établir une présence durable sur la Lune et de préparer l'exploration de l'espace lointain

Dans un bruit assourdissant, la nouvelle méga-fusée de la NASA, la plus puissante du monde, a décollé mercredi depuis la Floride. Elle se dirige vers la Lune, pour la première mission non habitée d'Artemis, le nouveau programme phare de l'agence spatiale américaine.

La fusée, nommée SLS, s'est élevée dans la nuit telle une boule de feu géante à 01h47 heure locale (07h47 en Suisse), depuis le centre spatial Kennedy.

La troisième tentative de lancement aura donc été la bonne, après deux essais annulés à la dernière minute cet été à cause de problèmes techniques, puis deux ouragans ayant encore repoussé le décollage de plusieurs semaines.

Encore beaucoup d'étapes

La mission Artemis 1 doit durer 25 jours au total, et beaucoup d'étapes pourraient encore poser problème, mais le premier décollage de cette géante de 98 mètres de haut, en développement depuis plus d'une décennie, représente d'ores et déjà un grand succès pour la NASA.

Sa capsule destinée à accueillir par la suite des astronautes ne renferme pour l'heure que des mannequins. Mais à bord se trouvent de petits satellites, des Cube Sats, qui, une fois déployés, auront des missions d'observation très diverses.

Le «go» final a été donné par la première femme directrice de lancement de la NASA, Charlie Blackwell-Thompson. «Nous faisons tous partie de quelque chose d'incroyablement spécial, le premier décollage d'Artemis», a-t-elle déclaré devant ses équipes après le



lancement. «Ce que vous avez accompli aujourd'hui inspirera les générations à venir.»

Le décollage a eu lieu avec une quarantaine de minutes de retard à cause d'une fuite d'hydrogène finalement réparée, lors des opérations de remplissage des réservoirs de la fusée avec son carburant cryogénique.

Malgré un lancement nocturne mercredi, quelque 100 000 personnes étaient attendues pour admirer le spectacle, notamment depuis les plages environnantes.

Cinquante ans après Apollo

Cinquante ans après la dernière mission Apollo, ce vol test, qui fera le tour de la Lune sans y atterrir et sans astronaute à bord, doit permettre de confirmer que le véhicule est sûr pour un futur équipage. Il marque le grand début du programme Artemis, qui ambitionne d'envoyer la première femme et la première personne de couleur sur la Lune. Le but est d'y établir une présence humaine durable, pour préparer un voyage vers Mars.

Au bout de deux minutes, les deux propulseurs d'appoint blancs sont retombés dans l'Atlantique. Après huit minutes, l'étage principal s'est détaché à son

tour. Environ 01h30 après le décollage, une dernière poussée de l'étage supérieur doit mettre la capsule Orion sur le chemin de la Lune, qu'elle rejoindra en quelques jours. Là, elle sera placée sur une orbite distante durant environ une semaine, et s'aventurera jusqu'à 64 000 km derrière la Lune – un record pour une capsule habitable.

Enfin, Orion entamera son retour vers la Terre, mettant à l'épreuve son bouclier thermique, le plus grand jamais construit. Il devra supporter une température moitié aussi chaude que la surface du Soleil en traversant l'atmosphère. L'amerrissage dans l'océan Pacifique est prévu le 11 décembre.

Tentatives annulées

«C'est une expérience que j'ai attendue toute ma vie», a déclaré à l'AFP Todd Garland, les larmes aux yeux sur la plage de Cocoa Beach. «Mon tout premier souvenir est ma mère me réveillant pour regarder l'alunissage, j'ai toujours voulu voir un décollage depuis, et maintenant ça y est», a ajouté cet homme de 55 ans, qui a conduit depuis Kentucky pour l'événement.

Cet été, la première tentative de décollage avait été annulée au dernier moment à cause d'un capteur défectueux, et la

deuxième à cause d'une fuite d'hydrogène non maîtrisée.

Après ces soucis techniques, deux ouragans – Ian puis Nicole – ont successivement menacé la fusée, repoussant le décollage de plusieurs semaines. Juste après le décollage, les équipes du centre de contrôle à Houston, au Texas, ont pris la main.

Objectif Mars

Après la fusée Saturn V des missions Apollo, puis les navettes spatiales, SLS doit faire entrer la NASA dans une nouvelle ère d'exploration humaine – cette fois de l'espace lointain.

«Beaucoup de sueur et de larmes sont allées dans cette fusée», a déclaré mardi le patron de la NASA, Bill Nelson. «Elle nous permettra de faire des allers-retours jusqu'à la Lune et au-delà pour les décennies à venir.»

En 2024, Artemis 2 doit emmener des astronautes jusqu'à la Lune, toujours sans y atterrir. Un honneur réservé à l'équipage d'Artemis 3, en 2025 au plus tôt. La NASA envisage ensuite une mission par an, pour construire une station spatiale en orbite autour de la Lune, et une base sur son pôle Sud.

Le but est d'y tester de nouveaux équipements : combinaisons, véhicule, mini-centrale électrique, utilisation de l'eau glacée sur place... Le tout afin d'y établir une présence humaine durable. Cette expérience doit préparer un vol habité vers Mars, peut-être à la fin des années 2030. Ce voyage, d'une tout autre ampleur, prendrait au minimum deux ans aller-retour.

Source : le temps

Avis important

L'Administration et la Direction Générale de "L'indépendant & Démocrate" informent tous ses partenaires et annonceurs, que depuis le 1^{er} novembre 2022, **Monsieur Mamadou Aliou DIAKITE** n'est plus le Directeur Commercial du groupe de presse.

Par conséquent, **M. Diakité** n'est plus membre de notre personnel et n'est habilité ni à représenter, ni à engager L'Indépendant & Le Démocrate dans une quelconque activité.

Désormais, en cas de besoin, le groupe de **L'Indépendant & Le Démocrate** vous invite cordialement à vous référer à l'adresse directioncommerciale@lindependant.org telle que mentionnée dans l'ours du journal.

Merci de nous faire confiance

L'Administrateur général du groupe de presse de "L'INDEPENDANT & Le Démocrate"

Etats-Unis

Donald Trump annonce sa candidature à la présidentielle de 2024

L'ancien président américain Donald Trump s'est lancé mardi 15 novembre, dans la course pour la Maison Blanche, engageant une campagne qui promet d'être sans merci dans son camp républicain, meurtri et divisé par la déception des récentes élections.

«J'annonce ma candidature à l'élection présidentielle», a déclaré M. Trump, 76 ans, sous un tonnerre d'applaudissements des militants réunis dans la grande salle de réception de sa luxueuse résidence de Mar-a-Lago, en Floride.

Promettant que l'Amérique était «de retour», il a dressé un tableau positif de son premier mandat, évoquant un pays en paix, prospère et respecté sur la scène internationale.

A l'inverse, il n'a pas eu de mots assez durs pour dénoncer le bilan de son successeur, le démocrate Joe Biden.

Un pays plongé dans la violence et la criminalité, où la flambée des prix étrangle les ménages américains, où des «millions» de clandestins traversent la frontière avec les Mexique, s'est-il indigné.

«Cela ne va pas être ma campagne, cela va être notre campagne», a-t-il promis à ses fidèles.

Un peu plus tôt, il avait déposé auprès des autorités électorales sa candidature à l'élection présidentielle de 2024, une première étape officielle.

Dans l'histoire des États-Unis un seul président a remporté un second mandat non consécutif après avoir perdu sa réélection : Grover Cleveland, qui avait dirigé le pays de 1885 à 1889 et de 1893 à 1897.

Pas de «vague géante»

Cette nouvelle candidature est la troisième du septuagénaire à la Maison Blanche.

Arrivé au pouvoir en novembre 2016 en créant la plus grande surprise politique moderne, Donald Trump avait quitté Washington après avoir échoué à se faire réélire face à Joe Biden — une défaite qu'il n'a jamais reconnue.

Elle préfigure aussi un possible remake de la présidentielle de 2020 : le président Biden a



récentement réaffirmé son «intention» de briguer un deuxième mandat, bien qu'il ait pris soin de repousser toute décision définitive à l'année prochaine.

Les rumeurs allaient bon train ces dernières semaines sur une annonce imminente de Donald Trump, l'ancien président étant alors déterminé à surfer sur le succès pressenti des républicains aux élections du 8 novembre pour reconquérir le pouvoir.

Mais la «vague géante» prédite avec beaucoup d'aplomb par les conservateurs ne s'est pas matérialisée, loin de là : le parti démocrate du président Biden s'est assuré ce week-end de garder le contrôle du Sénat, et pourrait même élargir sa majorité, déjouant les prédictions des sondeurs.

Les républicains reprendront eux très probablement la Chambre des représentants aux démocrates, mais avec une majorité plus faible que prévu.

Duel en Floride ?

Une partie de l'électorat conservateur s'est déjà tournée vers un autre possible prétendant à la Maison Blanche et résident de Floride : son gouverneur, Ron DeSantis. Le quadragénaire, nouvelle star de la droite, qui sort lui renforcer des élections de mi-mandat, a assuré que son combat «ne faisait que commencer».

L'ancien vice-président de Donald Trump, Mike Pence, son ex-chef de la diplomatie, Mike Pompeo, le

gouverneur de Virginie, Glenn Youngkin... la bataille pour l'investiture républicaine promet d'être âpre.

Mais l'ancien président conserve pour le moment une popularité indéniable

auprès de sa base, une marée de casquettes rouges qui continue d'affluer à ses meetings de campagne. La majorité des sondages le donnent d'ailleurs toujours gagnant d'une primaire républicaine.

Un obstacle pourrait toutefois compliquer l'ascension de Donald Trump vers la Maison Blanche : ses nombreux ennuis judiciaires, qui pourraient finir par le disqualifier.

L'ancien président est visé par plusieurs enquêtes pour son rôle dans l'attaque contre le siège du Congrès le 6 janvier 2021 ou sa gestion des archives de la

Maison Blanche. Cette déclaration rend toutefois plus délicate une potentielle inculpation.

En s'appuyant sur un «instinct» toujours mis en avant, Donald Trump, dont la chute a été mille fois annoncée, a jusqu'ici survécu à tous les scandales. Comme si, à force d'accumulation, ils n'avaient plus d'effet sur lui.

Dans l'histoire des États-Unis un seul président a remporté un second mandat non consécutif après avoir perdu sa réélection : Grover Cleveland, qui avait dirigé le pays de 1885 à 1889 et de 1893 à 1897.

AFP

FEGUIFOOT

Les délégués rejettent les nouveaux statuts proposés par le CONOR

La majorité des délégués présents dans la salle, le samedi 12 novembre 2022, à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire, ont rejeté l'adoption des nouveaux statuts de la Fédération guinéenne de football.

Sur les 60 présents, 47 ont voté contre les nouveaux statuts proposés et 13 autres se sont prononcés en leur faveur.

Surprise par la tournure du vote, la présidente du Comité de Normalisation (CONOR) Madame Sy Mariama Satina Diallo, a accepté publiquement ces résultats, tout en exprimant quelques regrets.

« (...) La communauté de football rejette les statuts, cela me déshonore. Le football aujourd'hui appartient à tout le monde.



ingrédients étaient réunis aujourd'hui pour ne pas que les statuts là, passent », a commenté, le président du club Wakriya AC, Michel Sampil, l'un des votants.

Fatoumata Binta Béréty, déléguée du Satellite Football Club, qui a voté en faveur de l'adoption de ses statuts, a précisé avoir pris sa décision pour le bien du football guinéen.

« Je pense que ce sont des statuts qui pourront nous aider et surtout lutter contre les conflits d'intérêts qui nous impactent depuis longtemps » a-t-elle affirmé.

Les regards sont désormais braqués vers la FIFA et les CAF, seules instances internationales habilitées à écarter ou prolonger le mandat du CONOR.

Amadou Tidiane Diallo

Ce sport doit nous unir, mais pas pour deviser.. Mais nous sommes en démocratie, nous acceptons leur choix », a-t-elle déclaré.

« Nous allons rendre compte à la FIFA et à la CAF. Et nous allons évoluer. Mais le processus va être retardé. Parce que de toutes les façons, tôt ou tard ces statuts seront adoptés (...) et nous irons en avant. (...) On va continuer à les sensibiliser, faire des plaidoyers » a-t-elle ajouté.

« (...) Aucune proposition de ses membres statutaires n'a été prise en compte. Donc je pense que tous les

Calendrier de la coupe du monde

Voici le programme complet de la compétition

Organisée pour la première fois en hiver, la Coupe du monde 2022 s'annonce forcément particulière, notamment au niveau de la programmation. Pour ne rien manquer des 64 matchs de la compétition, voici le calendrier de la Coupe du monde 2022. La Coupe du monde 2022 débutera le dimanche 20 novembre avec le match opposant le pays-hôte, le Qatar, à l'Équateur, au stade Al-Bayt. La finale, elle, aura lieu le dimanche 18 décembre, au stade de Lusail.

Les groupes de la Coupe du monde 2022

Les 32 sélections qualifiées pour la Coupe du monde 2022 ont été réparties en 8 groupes composés chacun de 4 équipes, comme suit :

Groupe A : Qatar, Équateur, Sénégal, Pays-Bas

Groupe B : Angleterre, Iran, États-Unis, Pays de Galles

Groupe C : Argentine, Arabie Saoudite, Mexique, Pologne

Groupe D : France, Australie, Danemark, Tunisie

Groupe E : Espagne, Costa Rica, Allemagne, Japon

Groupe F : Belgique, Canada, Maroc, Croatie

Groupe G : Brésil, Serbie, Suisse, Cameroun

Groupe H : Portugal, Ghana, Uruguay, Corée du Sud

Calendrier Coupe du Monde 2022 : la phase de groupes détaillée

Tous les horaires du calendrier de la phase de groupes de la coupe du monde 2022 sont indiqués à l'heure française (GMT+2). Retrouvez ci-dessous tous les matchs au programme de la phase de Groupe du Mondial 2022

Dimanche 20 novembre :
17h, Qatar – Équateur (Groupe A, 1ère journée)

Lundi 21 novembre :
14h, Angleterre – Iran (Groupe B, 1ère journée)

17h, Sénégal – Pays-Bas (Groupe A, 1ère journée)
20h, États-Unis – Pays de Galles (Groupe B, 1ère journée)

Mardi 22 novembre :
11h, Argentine – Arabie saoudite (Groupe C, 1ère journée)

14h, Danemark – Tunisie (Groupe D, 1ère journée)
17h, Mexique – Pologne (Groupe C, 1ère journée)

20h, France – Australie (Groupe D, 1ère journée)

Mercredi 23 novembre :

11h, Maroc – Croatie (Groupe F, 1ère journée)

14h, Allemagne – Japon (Groupe E, 1ère journée)

17h, Espagne – Costa Rica (Groupe E, 1ère journée)

20h, Belgique – Canada (Groupe F, 1ère journée)

Jeudi 24 novembre :

11h, Suisse – Cameroun (Groupe G, 1ère journée)

14h, Uruguay – Corée du Sud (Groupe H, 1ère journée)

17h, Portugal – Ghana (Groupe H, 1ère journée)

20h, Brésil – Serbie (Groupe G, 1ère journée)

Vendredi 25 novembre :

11h, Pays de Galles – Iran (Groupe B, 2e journée)

14h, Qatar – Sénégal (Groupe A, 2e journée)

17h, Pays-Bas – Équateur (Groupe A, 2e journée)

20h, Angleterre – États-Unis (Groupe B, 2e journée)

Samedi 26 novembre :

11h, Tunisie – Australie (Groupe D, 2e journée)

14h, Pologne – Arabie saoudite (Groupe C, 2e journée)

17h, France – Danemark (Groupe D, 2e journée)

20h, Argentine – Mexique (Groupe C, 2e journée)

Dimanche 27 novembre :

11h, Japon – Costa Rica (Groupe E, 2e journée)

14h, Belgique – Maroc (Groupe F, 2e journée)

17h, Croatie – Canada (Groupe F, 2e journée)

20h, Espagne – Allemagne (Groupe E, 2e journée)

Lundi 28 novembre :

11h, Cameroun – Serbie (Groupe G, 2e journée)

14h, Corée du Sud – Ghana (Groupe H, 2e journée)

17h, Brésil – Suisse (Groupe G, 2e journée)

20h, Portugal – Uruguay (Groupe H, 2e journée)

Mardi 29 novembre :

16h, Pays-Bas – Qatar (Groupe A, 3e journée)

16h, Équateur – Sénégal (Groupe A, 3e journée)

20h, Pays de Galles – Angleterre (Groupe B, 3e journée)

20h, Iran – États-Unis (Groupe B, 3e journée)

Mercredi 30 novembre :

16h, Tunisie – France (Groupe D, 3e journée)

16h, Australie – Danemark (Groupe D, 3e

journée)

20h, Pologne – Argentine (Groupe C, 3e journée)

20h, Arabie saoudite – Mexique (Groupe C, 3e journée)

Jeudi 1er décembre :

16h, Canada – Maroc (Groupe F, 3e journée)

16h, Croatie – Belgique (Groupe F, 3e journée)

20h, Japon – Espagne (Groupe E, 3e journée)

20h, Costa Rica – Allemagne (Groupe E, 3e journée)

Vendredi 2 décembre :

16h, Ghana – Uruguay (Groupe H, 3e journée) :

16h, Corée du Sud – Portugal (Groupe H, 3e journée)

20h, Cameroun – Brésil (Groupe G, 3e journée)

20h, Serbie – Suisse (Groupe G, 3e journée)



Coupe du monde de football Qatar 2022

Messe mondiale autour du ballon rond et autres business

l'industrie de la consommation font du football le véhicule idéal pour vendre biens et services. Les bénéfices tirés du merchandising, de la publicité, des droits et autres sont faramineux. Le montant des franchises de clubs, le prix de transfert de footballeurs et la cotation des clubs en bourse sont stratosphériques et se chiffrent de l'ordre de milliards de dollars. La FIFA est en passe d'être aujourd'hui l'une des organisations les plus riches des organisations de même nature.

Football et droit du sport

De prime abord, le football est avant tout un jeu, mais un sport encadré par des règles dont l'intégrité est confiée depuis le départ à l'International Football Board Association, organisme composé de représentants de la FIFA et des quatre associations britanniques de football qui, en toute indépendance, édicte, modifie, fait évoluer et surveille l'application de ces

dites règles. Par ailleurs, l'instance qui gère le football mondial, la FIFA, a édicté des règles qui régissent la gouvernance de ses fédérations membres qui échappent à l'emprise des États. Tout accroc à ce principe de libre administration est sévèrement sanctionné. Tout est droit dans le football. Il en est ainsi pour les transferts de joueurs, l'arbitrage et autres. Le Tribunal arbitral du sport chapeaute cet arsenal juridique et ses décisions s'imposent à tous les acteurs.

Football et Guinée : une nation du football

A l'instar de tous les autres pays de la communauté internationale, la Guinée demeure une grande nation de football par l'amour porté par ses citoyens au cuir rond. Dans un passé récent, le Club légendaire du HAFIA a fait la fierté de l'ensemble du peuple de Guinée. Cependant, aujourd'hui, il est temps et grand temps de dépasser ce stade de

souvenir et de redevenir la grande nation de football qu'elle fût. Pour réussir ce pari, des préalables s'imposent. Parmi ces préalables figurent la mise en place rapide d'une Fédération Guinéenne de Football, installée de manière démocratique et fondée sur les règles substantielles et procédurales en accord avec celles de la FIFA, l'ancrage du sport dans les écoles, la promotion du sponsoring et du mécénat, l'investissement dans les infrastructures lourdes par l'Etat et les privés et l'organisation à dates échues de compétitions nationales. Bon football à toutes et à tous et que la meilleure équipe gagne. Avec nos vœux patriotiques de voir, un de ces jours, le rouge-jaune-vert national flotter lors une de ces messes mondiales de football.

-Juris Guineensis No 39.
Me Thierno Souleymane BARRY,
Ph.D
Docteur en droit, Université Laval/
Université de Sherbrooke (Canada)
Professeur de droit, Consultant et
Avocat à la Cour////